



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

**Direction régionale  
des affaires culturelles**

Mission de coordination de  
l'architecture et du patrimoine  
M.I.C.A.P.

Affaire suivie par : Martine GENDRON  
Téléphone: 02 38 78 17 24  
Courriel : MARTINE.GENDRON@culture.gouv.fr  
Référence : AVAP et PDA- Épernon  
LF/MG/024

Copies : - Monsieur le Préfet d'Eure-et-Loir  
- Madame Caroline Dolacinski, UDAP 28



ORLEANS, LE

**26 MARS 2018**

Madame le Maire,

La commission régionale du patrimoine et de l'architecture (C.R.P.A.) réunie le 20 mars 2018, à Orléans, sous la présidence de Mme Christine FAUQUET, conseillère régionale et maire de la commune de Saint-Règle (Indre-et-Loire), a examiné le dossier de l'étude de l'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (A.V.A.P.) et le périmètre délimité de l'architecture (P.D.A.) d'Épernon (Eure-et-Loir).

L'étude a été présentée par M. Luc SAVONNET, architecte du patrimoine-urbaniste, Mme Pauline MARCHANT, architecte du patrimoine ainsi que l'Agence TOPORAMA, Paysagistes dplg.

Suite aux débats et au vote, je vous informe que la commission régionale du patrimoine et de l'architecture a donné un avis favorable à ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Préfet de la région Centre-Val de Loire  
et par subdélégation  
La Secrétaire générale des affaires culturelles

Claude ACLOQUE

Madame Françoise RAMOND  
Maire d'Épernon  
Hôtel de Ville  
8 rue du Général Leclerc- BP 30041  
28231 ÉPERNON